



*On bâtit la première chapelle, tiré de la Narration annuelle de la mission du Sault [Saint-Louis]..., père Claude Chauchetière, 1667-1686.
FR AD33 Série H Jésuites fol. 16*



Nouvelle-France
HORIZONS NOUVEAUX

Prier

Les débuts de la colonisation de la Nouvelle-France sont étroitement liés au renouveau spirituel du catholicisme français de la première moitié du XVII^e siècle. Les fondateurs, aussi bien laïques que religieux, y voient le terrain privilégié pour implanter une pratique religieuse fidèle aux vertus chrétiennes, dans l'esprit de la réforme catholique. Dans cette colonie habitée par un petit nombre de Français, l'Église est d'abord missionnaire, attentive aux Amérindiens dont elle s'efforce de comprendre la spiritualité pour mieux les convertir. Toutefois, leur évangélisation n'aura pas les résultats escomptés. Parallèlement, les religieux et religieuses œuvrent auprès de la population française. Plusieurs communautés s'établissent en Nouvelle-France dès les premières décennies, fondant des maisons d'enseignement, des hôpitaux et des hospices. François de Montmorency-Laval arrive à Québec en juin 1659 comme vicaire apostolique, y fonde un séminaire en 1663 pour la formation des prêtres et devient, en 1674, le premier évêque de la Nouvelle-France. À partir de cette période, l'Église établit des structures paroissiales pour répondre aux besoins de la population croissante. Si, tout particulièrement au XVIII^e siècle, les Canadiens suivent plus ou moins fidèlement les règles et les enseignements du clergé, la religion catholique n'en demeure pas moins un des fondements majeurs de la société de la Nouvelle-France où l'Église et l'État travaillent en étroite collaboration.



Catherine Tegahkoutta, iroquoise morte en odeur de sainteté dans le Canada (1656-1680), s.d.
CA ANC Collection Peter Winkworth P2042

Les missions

L'objectif premier des communautés religieuses qui s'établissent en Nouvelle-France est l'évangélisation *des sauvages*. Les religieux, en majorité des jésuites, mènent leur travail en établissant des missions, soit au cœur des territoires des différentes nations, soit auprès des habitations françaises. La première d'entre elle est créée par les jésuites à Sillery près de Québec en 1637. Établie à proximité de Montréal par les sulpiciens, la mission de La Montagne ressemble, en 1694, à un petit domaine à l'européenne où vivent environ 220 *Indiens domiciliés*. C'est dans ce type de mission que l'assimilation des Amérindiens au mode de vie français est jugée la plus efficace. Le cas de la *vénérable* Catherine Tegahkoutta [Kateri Tekakouitha] est exceptionnel puisqu'elle appartenait à la nation iroquoise, particulièrement difficile à convertir. Le succès de l'apostolat est cependant minime proportionnellement aux efforts déployés. Par ailleurs, la présence de missionnaires contribue à favoriser le maintien de relations politiques et économiques entre Français et Amérindiens.



Novae Franciae Accurata Delineatio, carte du jésuite François-Joseph Bressani représentant les missions huronnes et le martyre des missionnaires aux mains des Iroquois, 1657.

CA ANC NMC-6338 et NMC-194824

Les martyrs

Dans les années 1630 et 1640, les jésuites exercent leur apostolat en Huronie, dans la région des Grands Lacs. Partenaires commerciaux privilégiés des Français, les Hurons sont leurs principaux fournisseurs de fourrures. Les deux parties ont également une alliance militaire contre les Iroquois, ennemis héréditaires des Hurons. Afin de s'emparer de leur florissant commerce, les Iroquois anéantissent les villages hurons et les missions jésuites au cours de la décennie 1640. C'est dans ce contexte de conflits sanglants que meurent suppliciés des missionnaires jésuites; au XX^e siècle, l'Église les élève au rang de martyrs et les canonise.

Dévotion à la Vierge

Autant en France qu'en Nouvelle-France, on attribue à la Vierge et aux saints des pouvoirs miraculeux. Par l'intermédiaire d'images ou d'objets religieux les incarnant, telles les statues et les reliques, les fidèles leur vouent une dévotion particulière. Ils leur demandent d'intervenir pour la guérison d'une maladie, la disparition d'un fléau ou les remercient d'une grâce obtenue.



Déclaration du jésuite Claude de Veroncourt sur la statue de la Sainte Vierge dans la chapelle de la bourgade des Hurons près de Québec, 5 février 1669.
CA ANC MG18-E18





*Titre pour la fondation des religieuses hospitalières de Québec, avril 1639 [copie du 14 octobre 1727].
FR CAOM COL F3 12 fol. 346-347vo*

Les communautés religieuses féminines

Pour œuvrer en Nouvelle-France, une communauté religieuse doit recevoir du roi l'autorisation de s'y établir. Au printemps 1639, à l'instigation de deux fortunées bienfaitrices, la duchesse d'Aiguillon et Madeleine de Chauvigny (Madame de La Peltrie), les augustines hospitalières et les ursulines reçoivent les lettres patentes leur permettant de s'installer à Québec où elles arrivent l'été de la même année. Un groupe de trois religieuses hospitalières fonde l'Hôtel-Dieu afin de prendre soin des malades et particulièrement des *sauvages infidèles*. Mère de Saint-Ignace (Marie Guénet) est la supérieure de ce premier hôpital de la colonie. De leur côté, sous la conduite de Marie de l'Incarnation (Marie Guyart), mystique et femme d'action, les ursulines créent une école dont le but premier est d'instruire *les petites filles sauvages en la religion catholique [et] leur apprendre à lire et écrire*. Fondés d'abord pour accueillir les Amérindiens, les établissements hospitaliers et d'enseignement, devant l'échec de l'évangélisation, se consacrent aux habitants de la colonie.



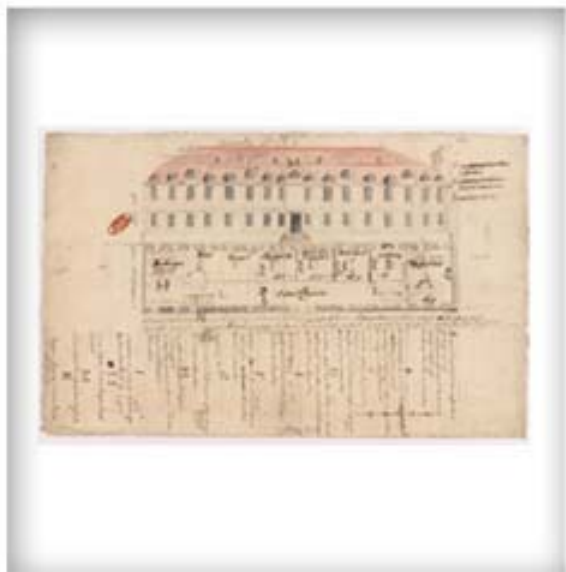
Revenus des communautés religieuses

Les prêtres des séminaires de Québec et de Montréal ainsi que les diverses communautés religieuses sont en charge, selon le cas, des hôpitaux, des hospices, des maisons d'enseignement élémentaire et supérieur, de la formation des prêtres séculiers et des missions pour l'évangélisation des Amérindiens. Pour vivre, les religieux et les religieuses tirent leurs revenus de dons du roi, de fondations pieuses, des redevances de leurs seigneuries et, parfois, des contributions de leur maison-mère en France.

Estat des Revenus des Communautés Etablies en la Nouvelle France, avec les charges, 1701.
FR CAOM COL F5A 3 fol. 32-34vo



Nouvelle-France
HORIZONS NOUVEAUX



Le séminaire de Québec

Le séminaire de Québec est fondé par François de Montmorency-Laval, vicaire apostolique du Canada, en 1663. Responsable de la formation des prêtres séculiers desservant les paroisses et certaines missions, engagé dans l'éducation des enfants et des jeunes gens, le séminaire est une institution importante de la Nouvelle-France. En 1730, il éprouve de graves problèmes financiers auxquels ne sont pas étrangers les dommages causés à ses bâtiments par deux incendies survenus au début du XVIII^e siècle et la remise en état de cet imposant édifice, qui a duré plus de deux décennies.

Plan du séminaire de Québec, s.d.
FR CHAN AE II 2699



Nouvelle-France
HORIZONS NOUVEAUX

Cathédrale de Québec

Lorsqu'est érigé le diocèse de Québec en 1674, l'église paroissiale Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception devient également église cathédrale. Vers 1740, la population croissante de la ville de Québec justifie une nouvelle construction. Cette tâche est confiée par l'évêque de Québec, Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, à Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, ingénieur en chef du roi dans la colonie. Il procède alors à l'allongement du chœur, à la construction de deux bas-côtés et à l'élévation de la nef. La reconstruction est achevée en 1749.



Plan, profil et élévation d'une nouvelle cathédrale à Québec, par Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 4 janvier 1745.
FR CAOM 3DFC 424A



Nouvelle-France
HORIZONS NOUVEAUX



Les paroisses

En Nouvelle-France, la décision de créer une paroisse est prise par l'administration royale et celle d'y nommer un curé, par l'évêque. En règle générale, une paroisse est érigée lorsque la population d'une région est suffisamment nombreuse et possède assez de ressources pour construire une église et faire vivre son curé par le prélèvement de la dîme. Le prêtre célèbre les offices religieux, administre les sacrements et tient les registres paroissiaux (relevés officiels des baptêmes, des mariages et des sépultures). L'administration des biens de la paroisse est confiée à la fabrique, qui regroupe le curé et les marguilliers, élus par l'assemblée des paroissiens.

Noms des habitants qui doivent clore le cimetière suivant leur place; Noms des habitants qui doivent donner le pain bénit les fêtes de l'année; Dépense pour l'année 1756, paroisse Notre-Dame-de-Foy, 1756.
CA ANQ-Q P48/13 Fonds Paroisse Notre-Dame-de-Foy, Document 39 : Délibérations et comptes, 1756-1817, p.1-2



Nouvelle-France
HORIZONS NOUVEAUX



Chapelles à l'île Royale

Après la cession de l'Acadie à l'Angleterre lors du traité d'Utrecht en 1713, la France établit de nouveaux lieux de peuplement sur l'île Royale (Cap-Breton), demeurée française : Port-Dauphin, Louisbourg et Port-Toulouse. En 1716, les récollets, envoyés par l'administration royale pour desservir les nouvelles chapelles de ces trois établissements, réclament les objets de culte et les éléments de décor nécessaires au rituel religieux.

État de ce qui est absolument nécessaire pour les chapelles du roi de Port-Dauphin, de Louisbourg et de Port-Toulouse, par le père Bruneau, supérieur des récollets de la province de Bretagne, vers 1716.
FR CAOM COL C11A 106 fol. 485-486



Nouvelle-France
HORIZONS NOUVEAUX



Reglement pour les honneurs dans les Eglises du Canada,
27 avril 1716.
FR CAOM COL C11A 106 fol. 377-380

Préséance dans les églises

Comme dans la société française de l'Ancien Régime, les membres de l'élite coloniale accordent beaucoup d'importance au prestige attaché à leur titre et à leur rang dans la hiérarchie. Aussi, leurs incessantes querelles de préséances obligent le roi à régler la place de chacun des notables dans l'église et dans les processions, ainsi que l'ordre selon lequel ils doivent recevoir les différentes marques d'honneur.



Jours fériés

Les dimanches et les trente-sept fêtes obligatoires représentent dans l'année de nombreux jours fériés pendant lesquels la population doit assister à la messe et s'abstenir de travailler. Or, à certaines périodes, il est malaisé d'interrompre les activités professionnelles, en particulier celles des exploitations agricoles, sans qu'il y ait des conséquences sur la situation économique de la colonie. À l'occasion de ses visites pastorales, l'évêque de Québec, Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, prend conscience de ces difficultés et, par un mandement, renvoie au dimanche la célébration de dix-huit fêtes obligatoires, réduisant ainsi le nombre de jours chômés.

Mandement de l'évêque de Pontbriand renvoyant au dimanche la célébration d'un certain nombre de fêtes, 24 novembre 1744.

FR CAOM COL F3 13 fol. 190-191vo



Nouvelle-France
HORIZONS NOUVEAUX

Cahier de prières

Dans la tradition de leur compagnie et de son fondateur Jean-Baptiste Olier, les curés sulpiciens rédigent des cahiers de prières afin d'initier les fidèles à la vie spirituelle. Dans une société où la religion occupe une place importante, la prière devient un acte de dévotion répandu dans la population.



Cahier de prières, en latin et en français, de Jean-Pierre de Miniac, prêtre de la compagnie de Saint-Sulpice, vers 1724.
CA ANC MG18-E22



Livre de chants grégoriens

Par son caractère grave et l'uniformité de sa mesure, le chant grégorien favorise le recueillement des fidèles. Curé de Sainte-Foy durant près d'un quart de siècle, François Borel a transcrit lui-même, en 1767, la musique et les paroles latines des chants liturgiques composant ce livre utilisé pendant plusieurs années dans cette paroisse située à proximité de la ville de Québec.



Livre de chants grégoriens, par François-Xavier Borel, 1767.

CA ANC MG18-E21



Nouvelle-France
HORIZONS NOUVEAUX



Certificat de catholicité

La religion catholique est la seule admise en France à partir de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Cette décision royale oblige toute personne à prouver sa catholicité pour accéder aux fonctions officielles. Le certificat de catholicité peut également être utile en cas de décès loin de son domicile afin de s'assurer d'être inhumé en terre chrétienne.

Certificat de catholicité remis au sieur Michel Leneuf de La Vallière, capitaine à Port-Toulouse, 13 octobre 1730.
FR CAOM COL C11B 11 fol. 217



Nouvelle-France
HORIZONS NOUVEAUX

Le testament

Dans le testament transparaissent l'importance de la religion et les préoccupations face à la vie éternelle. Tout comme Champlain, fondateur de Québec, ou Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France au XVII^e siècle, la très grande majorité des testateurs font des legs pour des prières, des messes et des bonnes œuvres.



Testament de Samuel de Champlain, 17 novembre 1635.
FR CHAN LXII 138 Rés 282